

Classe Préparatoire aux Études Supérieures-Classe d'Approfondissement en Arts Plastiques : la CPES-CAAP au lycée Louis THUILLIER à AMIENS



UN SEUL LYCÉE PROPOSE CETTE FORMATION
DANS LA RÉGION ACADÉMIQUE DES HAUTS-DE-FRANCE :

lycée Louis THUILLIER

70 boulevard de Saint-Quentin - 80 090 AMIENS

contact : ce.0800009a@ac-amiens.fr

24 places disponibles - possibilité d'accueil en internat



À QUI S'ADRESSE LA CPES-CAAP ?

La CPES-CAAP s'adresse à tous ceux ayant obtenu un baccalauréat général, technologique ou professionnel, ayant suivi ou non un enseignement artistique, qui ont **le projet d'entrer dans une école d'art** (Beaux-Arts, Arts Décoratifs, École Supérieure d'Art et de Design, architecture, restauration d'art, illustration, formations professionnalisantes en ingénieries culturelles, École du Louvre ...).

La CPES-CAAP est une formation gratuite d'**une année** qui dépend du Ministère de l'Éducation Nationale, permettant d'enrichir et de consolider ses acquis dans la pratique artistique, la culture artistique et la culture générale, afin d'être le mieux préparé possible à passer les concours sélectifs d'entrée aux écoles d'art.

C'est un **accompagnement intensif privilégié**, qui donne droit à l'**équivalence** d'une Licence 1 - Mention arts plastiques option histoire de l'art à l'UFR des Arts de l'Université de Picardie Jules VERNE à Amiens, si tous les objectifs visés ont été atteints pendant l'année (validation des crédits : 60 ECTS). Dans ces conditions, l'étudiant ayant validé son année universitaire pourra, s'il le souhaite, intégrer l'année suivante une mention de Licence : L2 arts plastiques ou L2 histoire de l'art.

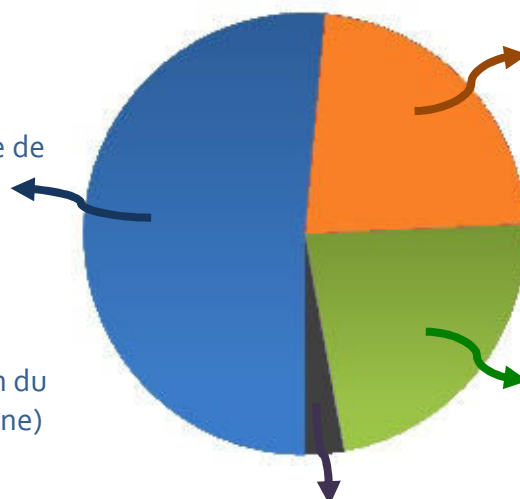
ÊTRE ÉTUDIANT(E) EN CPES-CAAP, C'EST DONC S'ENGAGER AVEC MOTIVATION À :

- expérimenter des pratiques plastiques diverses, en se confrontant aux problématiques contemporaines ;
- faire évoluer sa démarche artistique personnelle avec sa mise en espace (en dépassant une approche scolaire) dans une autonomie progressive (gestion du matériel et du temps) ;
- partager les intentions qui fondent sa pratique au-delà de la maîtrise technique, à les questionner et à les argumenter ;
- se nourrir de l'art d'hier et d'aujourd'hui en articulant des savoirs interdisciplinaires (lectures d'ouvrages divers et de magazines d'art, recherches) ;
- rédiger des écrits multiples et à prendre régulièrement la parole devant un public, en français et en anglais ;
- s'ouvrir aux avis extérieurs, à interagir avec l'équipe pédagogique, les artistes intervenants et le groupe ;
- faire preuve d'exigence avec soi-même et à se dépasser (aucun absentéisme, prises d'initiatives) ;
- s'épanouir dans un rythme de travail soutenu en classe et à la maison dans le but de présenter plusieurs concours dans toute la France (et même à l'étranger) ...

PRATIQUE PLASTIQUE : 18 h

- Module de création bidimensionnelle (3h/semaine)
- Module de création tridimensionnelle et mise en espace (3h/semaine)
- Pratique en autonomie sur une démarche de projet (5h/semaine)
- Module de maîtrise des environnements numériques (3h/semaine)
- Pratique complémentaire de design graphique (2h/semaine)
- Module de méthodologie de l'élaboration du dossier présenté aux concours (1h/semaine)
- Atelier d'expression orale (1h/semaine)

QUEL EMPLOI DU TEMPS ?



CULTURE ARTISTIQUE : 8 h

- Module de culture artistique de la Préhistoire à l'art moderne (3h/semaine)
- Module de culture artistique de l'art moderne à nos jours (3h/semaine)
- Module d'analyse et théorisation de la démarche artistique (2h/semaine)

CULTURE GÉNÉRALE : 8 h

- Module d'anglais (3h/semaine)
- Module de lettres (2h/semaine)
- Module de philosophie (2h/semaine)
- Module de culture scientifique (1h/semaine)

PLUS : EN FONCTION DE L'ACTUALITÉ ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Rencontres avec des artistes professionnels, visites d'expositions, sensibilisation aux autres arts, spectacles pendant et hors temps scolaire ...

Pour d'autres informations sur la CPES-CAAP d'Amiens, consultez régulièrement le site Internet suivant :

<http://arts-plastiques.ac-amiens.fr/138-classe-preparatoire-aux-etudes-superieures-classe-d.html>

COMMENT S'INSCRIRE À LA CPES-CAAP D'AMIENS POUR LA RENTRÉE EN SEPTEMBRE 2024 ?

Un dossier de candidature doit être déposé dans **Parcoursup** avec obligatoirement :

- **7 productions maximum artistiques personnelles** (sélection de créations bidimensionnelles et/ou tridimensionnelles et/ou numériques ...) accompagnées à la fin d'un texte court **mettant en valeur sa démarche artistique** réunis dans un seul document (de 7 pages) au format **PDF** ;
- **une lettre de motivation** rédigée avec soin, faisant apparaître les enseignements artistiques éventuellement suivis par le candidat, l'émergence d'une pratique personnelle, ses centres d'intérêt culturels et artistiques, ses rencontres stimulantes avec l'art et **son intérêt à envisager une telle classe préparatoire dans la perspective de ses futurs projets d'orientation artistique** ;
- les résultats des épreuves anticipées au baccalauréat ;
- les bulletins scolaires des classes de première et de terminale.

Après une sélection des meilleurs dossiers par l'équipe pédagogique, un **entretien de 15 minutes** est ensuite organisé pour évaluer les capacités des candidats retenus à s'investir dans la CPES-CAAP du lycée Louis THUILLIER. Les candidats devront se conformer aux indications données au fur et à mesure dans **Parcoursup**.

